## Administration fédérale des finances AFF

## Utilisation par les cantons de leur quote-part au rendement de la vente de l'or excédentaire de la BNS

Canton	Montant reçu	Réduction de	Augmentation	Création de	Financements	Transfert aux	Remarques	Cantons
	en millions de	la dette	du capital	réserves,	spéciaux,	communes		
	francs		propre	fonds	charges partic.			
ZH	1'597.1	1'597.1						ZH
BE	2'353.4	2'353.4						BE
LU	804.7	804.7						LU
UR	95.4	95.4						UR
SZ	188.6		188.6					SZ
OW	134.7	134.7						OW
NW	51.6	32.0	19.6					NW
GL	73.2	73.2						GL
ZG	123.4		123.4				Argent investi pour l'instant en placements fermes et destiné à atténuer les conséquences financières de la RPT	20
FR	757.0	757.0						FR
SO	475.0	475.0						SO
BS	236.6	236.6						BS
BL	372.7	372.7						BL
SH	117.0	82.0				35.0	20 millions attribués directement aux communes (5/8 selon la population et 3/8 selon la force fiscale). 15 millions mis sur un fonds à disposition des communes en cas d'adaptation des structures communales (fusion de communes).	SH
AR	123.7	111.0		1.0	11.7		Réduction de la dette (canton: 60 millions, communes: 51 millions); Fonds pour la culture (1 million); Financement de révisions de la loi fiscale (17.1 millions.)	AR
Al	32.1		22.1		10.0		Fonds pour la formation (6 millions) et Fonds de péréquation financière (4 millions)	Al
SG	847.4	235.5	612.0					SG
GR	436.2	436.2						GR
AG	841.3	841.3					Elimination de la dette générée par le passage de la prévoyance professionnelle du corps enseignant dans la Caisse de pension argoviennne	AG
TG	428.4	270.4	158.0					TG
TI	557.0	557.0					La réduction de l'endettement permet d'alléger le compte de fonctionnement d'environ 2.2 millions de charges annuelles d'intérêt. Le Conseil d'Etat a soumis au parlement un programme d'investissements supplémentaires qui utiliserait cette marge de manoeuvre.	TI
VD	1'046.7	1'046.7						VD
VS	1'156.7	1'156.7						VS
NE	425.8	397.0		28.8			Fonds de 28.8 millions pour des réformes de structures (canton: 5.8 millions et communes: 23 millions)	NE
GE	539.5	539.5						GE
JU	260.4	260.4					dont 40 millions pour la réduction de la dette des communes	JU
Total	14'075.5	12'865.3	1'123.7	29.8	21.7	35.0		Total